



L • S • T  
LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°409 Fevrier 2024



Photos de LST lors de l'assemblée des militants de décembre 2023

## Sommaire

- P.2 **ANDENNE – DECOUVRIR LE MOUVEMENT**  
La rencontre d'une militante et de LST
- P.3 **NAMUR-DERRIERE LES BARREAUX**  
**FEDERATION – LES « TRANSPARENTS » AU MICRO**
- P.4 **NAMUR – SORTIR DE LA GESTION DE LA MISERE**
- P.5 **NAMUR- APRES LE DOUZIEME RAPPORT SUR LA PAUVRETE**
- P.6 **FEDERATION – NOS DROITS**  
L'adresse de référence pour les sans-abri
- P.7 **NAMUR - HORS CADRE**  
BDR : Un théâtre de papier
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE PETITES NOUVELLES**  
Ici et là ça bouge !

## Editorial

### CONDAMNE POUR AVOIR DORMI

Au moment d'écrire ces quelques lignes, une vague de froid recouvre notre pays et la neige s'est invitée rendant, difficile la vie de certaines familles.

Ce temps, où des familles sont condamnées : ne pas avoir de chez soi, devoir supporter le froid, la privation de liberté prévue si nous n'avons pas d'abri par -10°. Sommes-nous coupables ?

En allant à LST, un matin, au Bancontact, une personne est chassée par deux policiers et un agent de sécurité. Son crime ? dormir au chaud. Effectivement, cette pièce est chauffée 24h/24h pour les quelques clients qui y passent 5 minutes pour retirer de l'argent. Mais elle n'est pas chauffée pour y dormir. Est-ce normal ?

Alors que certains sont hébergés dans les abris de nuit qui débordent, d'autres à l'hôtel, ce n'est pas toujours facile de trouver un abri sécurisant. Pour ceux sans logement, sans abri, sans adresse, hébergés à gauche, à droite...

**A quand un logement digne et abordable pour toutes et tous ?**

Andrée Defaux et Marion Napoli

Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et partage ce journal avec celui ou celle  
qui n'a pas pu apprendre à lire.

## DÉCOUVRIR LE MOUVEMENT

LA RENCONTRE D'UNE MILITANTE ET DE LST

### PETIT A PETIT

Je suis venue à LST pour la première fois, il y a 8-9 ans, en 2015 je pense. C'est une de mes amies qui m'a parlé de LST. Elle m'a dit de venir à la cave<sup>1</sup>. Elle m'a expliqué ce qu'on y faisait et je me suis dit : « pourquoi pas ».

Je suis d'abord venue à plusieurs caves et puis j'ai continué de venir. Par la suite, j'ai commencé à aller aux concertations à Bruxelles, à des réunions à Namur et aux assemblées de militants. Et depuis des années, je continue.

J'apprends beaucoup de choses en venant à LST. Je suis quelqu'un qui a besoin d'avancer, de découvrir beaucoup de choses et d'apprendre.

### LE PARTAGE

Ce qui est le plus important pour moi, c'est le partage avec tout le monde, que tout le monde partage ses idées. Que ce soit aux concertations à Bruxelles ou aux assemblées de militants et aux caves.

*SUR LE MÊME PIED  
D'ÉGALITÉ*

Tout le monde ose parler de ce qu'il vit et personne ne se moque, tout le monde est sur le même pied d'égalité.

En partageant, ça nous amène peut-être à quelque chose qui est important pour nous aussi. Cet échange quotidien est primordial.

### LA MILITANCE

Pour moi, la militance, c'est se défendre et défendre ses droits. Tous les droits dans la vie de tous les jours.

C'est un combat, un chouette combat de pouvoir dire « on veut défendre tout le monde sans juger, sans cataloguer qui que ce soit. »



C'est ça la militance, c'est se battre pour arriver à ce que tout le monde puisse avoir un toit, à manger correctement, les choses essentielles de la vie. Je trouve ça injuste que certaines personnes n'aient pas le minimum.

Pour moi, c'est un peu ça aussi la militance, c'est se dire « j'ai envie de me tenir à quelque chose, de participer à toutes ces choses pour faire valoir ses droits. »

### LE JOURNAL

Chaque mois, je lis le journal, il est assez varié. L'une de ses richesses, ce sont les témoignages qui viennent de partout : Dinant, Namur, Andenne, Rochefort, ...

Mais aussi toutes les petites infos du Mouvement, les différentes activités. Je trouve que c'est bien

de savoir ce qu'il se passe chez nous et à l'extérieur.

Je trouve qu'il y a des messages importants. Les articles dénoncent bien les maltraitements de la vie et toutes les espérances de chacun.

### UN MESSAGE A FAIRE PASSER

Je parle à beaucoup de personnes que je fais partie du Mouvement. C'est rare quand je n'en parle pas. Partout où je vais j'en parle.

J'explique ce que j'y fais, ce que le Mouvement fait, les activités, les sorties, les excursions, les expositions. Je décris vraiment ce que moi je vis et que je vois.

J'ai envie d'inviter les gens à venir ! Suite à ce que l'on fait, il y a des choses qui changent. Je passe aussi les informations à ma famille.

LST, ça a aidé beaucoup de personnes. La porte est ouverte à tout le monde et on n'est pas obligé d'aller à toutes les activités.

Personnellement, je m'y sens bien.

Je veux que l'on sache vraiment ce qu'il s'y passe. Je veux vraiment montrer que c'est ouvert, à la portée de tout le monde.

Fabienne



Fabienne lors d'une Assemblée des militants LST

<sup>1</sup> Temps de rassemblement et d'expression, tous les quinze jours

Namur

## DERRIÈRE LES BARREAUX

NOUS SOMMES ALLEES PRESENTER LST EN PRISON, MUNIES D'UN TRANSPARENT

Entrer en prison ce n'est pas facile, il faut montrer patte blanche et passer beaucoup de contrôles pour pouvoir rencontrer les prisonniers.

Quand les prisonniers sont arrivés, nous avons été frappées par leur besoin d'entrer en contact. Chacun des 19 prisonniers est venu se présenter, nous serrer la main chaleureusement et déjà engager la conversation et s'intéresser à ce que nous allions faire.

Comme dans nos réunions caves, nous avons commencé par un tour de table où chacun se présente. La plupart d'entre eux ont évoqué la longueur de leur peine et l'inquiétude liée à leur sortie. Puis nous avons présenté rapidement LST et son historique. Ensuite

nous avons écouté la bande sonore témoignage du 17 octobre, il y a eu une écoute respectueuse et impressionnante. Directement les prisonniers ont réagi. Ce qu'ils venaient d'entendre faisait écho à leur situation et à leur vécu. Ils nous ont confié leurs histoires. Leurs récits font ressortir que pour la plupart la misère les a conduits en prison. Nous sommes choquées mais pas surprises par ce constat. Cela donne encore plus de légitimité à nos combats. De plus, une réflexion d'un prisonnier à ce sujet nous a fortement frappés. Il nous expliquait que rien n'était mis en place durant le temps de détention pour préparer la sortie. Rien pour leur permettre de se réinsé-

rer. Il était à la moitié de sa peine (4 ans) et quand il pense à la sortie, il angoisse. N'est-ce pas là une autre forme de transparence ? Rien n'est prévu, c'est comme s'il n'existait plus pour la société.

Nous avons donné des exemplaires de notre journal La Main Dans La Main aux prisonniers, ils se sont montrés très intéressés. Et certains ont exprimé leur désir de rencontrer LST à leur sortie.

Nous espérons que nous pourrions tisser avec ceux qui le voudront un chemin commun et que nous pourrions nous mobiliser ensemble.

Isabelle et Perry

Fédération

## LES « TRANSPARENTS » AU MICRO

DIRE, POUR QUE ÇA CHANGE

### A L'ASSEMBLEE DES MILITANTS

4 fois par an, nous nous retrouvons en assemblée des militants.

Lors de la dernière rencontre, nous avons reparlé de notre passage au Parlement de Wallonie. Nous y avons diffusé la bande sonore<sup>2</sup> de la journée mondiale du refus de la misère. Cette année, nous n'avons pas été au micro, nous avons laissé les personnages transparents devant le micro et nous avons diffusé cette bande son. Nous voulions laisser toute la place à ceux qu'on rend transparents, à ceux qui ne peuvent nous rejoindre.

### APRES UNE NOUVELLE ECOUTE...

« Ce sont des témoignages vraiment forts. On n'a pas peur de dire les choses. J'ai été touché par ce qu'a dit mon papa. J'en ai parlé à mes éducateurs. (...) » Matthieu.

« Il faut absolument renvoyer le contenu au Parlement et faire circuler » Pauline

« Dans les années 60, un loyer d'une maison « confortable » coutait ¼ du salaire d'un ouvrier. Aujourd'hui, on nous tire vers le bas. » Mireilla

« Quand j'entends ce qu'Huguette dit sur l'école... Nous, on a l'impression qu'on gêne, qu'on est dérangeants. Ça devient trop lourd pour nous » Patricia

Perry nous rappelle aussi que si tant de choses ne vont pas, cette bande son reprend aussi nos espoirs : « mes enfants, j'espère qu'ils auront un beau métier », « la solution, c'est nous avec d'autres », « j'ai envie, un jour, de crier victoire », « je suis fier d'être militant, il faut être fier de l'être », « vous n'êtes pas tout seul, si je le fais c'est aussi pour d'autres familles », « ce qu'on exprime, c'est construit, ça restera dans l'histoire », « la solidarité, elle fait partie de l'humain », « la paix commencera le

jour où tu vas réaliser que celui qui est devant toi est la même chose que toi, un être humain ».

Annette relève ce témoignage « nous ne sommes pas dangereux, nous sommes en danger ».

### A DIFFUSER

Cette bande sonore, c'est important qu'elle passe, qu'elle nous interpelle. Tous. Chaque citoyen. Chaque parlementaire. Nous interpellons pour que les changements soient pour demain et pour après.

Cécile



Assemblée des militants LST décembre 2023

<sup>2</sup> Bande sonore : <https://www.youtube.com/watch?v=FgJ6Hb8xyg>



## SORTIR DE LA GESTION DE LA MISÈRE

LES GRANDS FROIDS ARRIVENT, L'URGENCE S'IMPOSE ET PUIS APRES...?



Atelier photos LST aout 2023

### PLANS GRAND FROID

L'arrivée d'une période hivernale particulièrement refroidie en ce début janvier suscite, dans divers lieux de décisions et de responsabilités, des préoccupations généralisées vis-à-vis des populations les plus précarisées. Les plans grands froids, la création de places d'accueil dans les abris de nuit, le traçage et le repérage des personnes et familles qui sont forcées de vivre dans les rues du fait du manque de logements disponibles et financièrement accessibles, illustrent cette mobilisation.

### POLITIQUE DE LOGEMENT

Dans le cadre de l'émission QR l'actu de ce mardi 9 janvier, diffusée par la RTBF sur "La une", l'invitée Mme Dierickx,<sup>3</sup> directrice du centre d'accueil "L'ilot" a parfaitement recadré la problématique. Lorsque le journaliste lui demande : .."Que faire devant le nombre croissant de personnes et familles qui sont à la rue, et devant tous les services qui sont débordés. Autant les CPAS que les services privés" ?.

Voici un des éléments de sa réponse qu'on ne peut plus claire :

...*"Il faut développer des politiques de logements pour sortir de la rue", ... "oser attaquer la question de la crise du logement par l'encadrement des loyers et des mesures qui permettent aux personnes d'avoir de nouveau accès aux logements. Le logement doit redevenir un droit et non pas un bien d'investissement", ...* Le journaliste termine l'émission en renouvelant la question. Mme Deirickx répond *"ça fait des mois, des années qu'on est débordés. Les services sont saturés en permanence. Et ça ne veut pas dire qu'on demande qu'il y ait plus de services, parce que, chaque fois qu'on investit 1 € dans un service d'urgence plutôt que dans du logement, alors on ne règle pas le problème"*.

### QUESTIONNER ET FAIRE CHANGER

Cela ne veut pas dire que nous ne devons rien faire face aux détresses immédiates que l'organisation de nos sociétés produit.

Dans un document diffusé par le Relais Social Urbain de Namur en 2008 on trouve ces lignes. Elles situent nos positions, toujours d'actualité, fin des années quatre-vingt et début des années nonante :

*"Sous l'impulsion de l'asbl Luttes-Solidarités-Travail (LST), une idée prend forme : celle d'un abri de nuit qui doit servir de tremplin entre la rue et un habitat. La Ville de Namur s'engage dans l'aventure et décide de recruter un premier éducateur. Depuis lors, l'organisation n'a cessé d'évoluer. Un mode de fonctionnement est mis en place tenant compte tantôt des dures réalités du quotidien et tantôt du souhait d'accéder à une vie meilleure. L'infrastructure se développe et l'équipe s'étoffe."*<sup>4</sup> Nos engagements au quotidien dans les résistances à la misère nous imposent de questionner et faire changer les causes des injustices et des oppressions.

### DES MINISTRES EUROPEENS DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI SE REUNISSENT A NAMUR

#### SUR LA BRECHE

Dans cette période particulière de froideur début janvier, la Ville de Namur est sur la brèche. La capitale de Wallonie accueille cette semaine 27 délégations des pays membres de l'Union Européenne dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'Union Européenne que notre pays va assurer jusqu'en Juin 24.

#### PRESQUE 20%

Ces délégations se réunissent pour débattre des orientations européennes des politiques sociales et l'emploi. Et nous savons ce que de nombreuses décisions politiques de ces dernières années produisent comme misère. Le taux de pauvreté en Europe grimpe depuis de nombreuses années et avoisine les 20%. Ce taux correspond aussi aux tendances pour la Belgique, mais il y a aussi des taux de plus de 30% pour certains pays de l'Union Européenne.

#### QUI NOUS A VUS ?

En visitant Namur, ces délégations n'auront sans doute pas approché de nombreux pauvres. Sauf, peut-être, sans s'en rendre compte, en croisant du personnel mis à leur service dans le cadre d'emplois parfois totalement dérégulés, peu protégés, et mal rémunérés. Dans les rues de Namur les pauvres n'y sont plus dès 21h et pour toute la nuit. Pour les protéger du froid qui passe sous les -10°, ils sont encadrés et maintenus au chaud dans divers lieux adaptés pour la cause. Suivant l'ordonnance du Bourgmestre, s'il manque de places dans les formes habituelles d'hébergement ils seront obligés de passer la nuit dans un local chauffé du commissariat de police. Si certaines personnes résistent à cette protection forcée, ou se rebellent, l'enfermement dans une cellule pourrait se faire.

Suite en page 5

<sup>3</sup> Les propos de Mme Deirickx et du journaliste sont tirés de l'enregistrement de cette émission sur AUVIO : <https://auvio.rtbf.be/media/qr-qr-l-actu-3141737>

<sup>4</sup> <https://sf24a77329eb4ec43.jimcontent.com/download/version/1319549771/module/5515632220/name/ABRI%20de%20nuit.pdf>

La semaine suivante, tout rentre dans l'ordre. Les personnes et familles les plus précarisées qui sont sans logement retrouvent la rue, et les ministres reprennent leurs débats dans d'autres lieux.

Pour cette présidence, qu'attendons-nous de nos mandataires qui s'occupent de ces matières sociales et d'emploi ? Depuis les années 80, le néolibéralisme débridé s'est imposé dans nos pays, autant dans les matières sociales que vis-à-vis de la protection du monde du travail, deux thèmes concernés par ces rencontres organisées à Namur. Les résultats de cette poussée néolibérale, ce sont les reculs et les exclusions dans les protections sociales, le désinvestissement dans les services publics imposé par la rigueur budgétaire des normes européennes. Des services et entreprises publiques démantelés, avec une confiance aveugle aux "bienfaits" du marché,

et le tout, de plus en plus dépendant des processus et machines numériques.

Et pour ajouter aux réflexions de Mme Deirickx, rappelons que pour soutenir et développer la construction de logements publics sociaux, il faudrait modifier certaines règles imposées par l'Europe. Entre autres, toutes celles qui imposent des limitations pour de nombreux investissements publics.

Encore une dernière réflexion, la presse diffuse le coût pour la Belgique de cette prestation à Namur : "Un coût de 800.000 euros, +500 nuitées, plus de 200 personnes attendues." Que dire des nombreuses constructions publiques de prestige, gares et autres annexes de Parlement au regard des milliers de demandes de logements publics en attente.

Luc Lefèbre

Fédération

## APRÈS LE DOUZIÈME RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ

*DES MILITANTES SONT ALLEES PRESENTER AU SENAT,  
LE RAPPORT BISANNUEL INTITULE « LA DIMENSION FINANCIERE DE LA PAUVRETE »*



Photo de LST, au Sénat, décembre 2023

Après l'introduction par le Service de lutte contre la pauvreté et la prise de parole de la parlementaire Latifa Gahouchi, les différents chapitres du rapport ont été présentés, avec une séance de questions-réponses. Lors de cette série de questions-réponses, Andrée a partagé avec conviction les questionnements de notre Mouvement et a rappelé l'origine de ce rapport : nous y sommes parce qu'en 1992 la ministre de l'époque Laurette Onkelinx a demandé un rapport sur la pauvreté. D'autres associations étaient présentes comme ATD Quart-Monde, Netwerk tegen armoede, l'observatoire du crédit et de l'endettement, la SAAMO Antwerpen, le front commun des SDF...

Notre questionnement était en résumé : est-ce que nos recommandations et nos contributions sont prises en compte ? Y-a-t-il de réelles analyses d'impact sur les conséquences des décisions politiques, législatives ou réglementaires ? Ainsi qu'une demande de plus de réunions entre toutes les instances en ce qui concerne la problématique de la pauvreté. Et enfin comment ces trois balises vont-elles être utilisées et dans le cadre de leurs fonctions et de leurs mandats ? Nous vous invitons à découvrir notre questionnement au complet<sup>5</sup> sur notre site ou en nous contactant.

Nous étions déçues par l'absence de la plupart des ministres concernés par la problématique de la pauvreté. Le représentant de la Ministre Lalieux nous a fait part de son intérêt pour le rapport bisannuel sur la pauvreté.

Malgré tout après la séance, certains d'entre nous ont eu l'occasion de prendre un temps pour échanger avec Benjamin Dalle et les représentants des ministres absents.

Dans l'après-midi, nous avons pu rappeler que parler de pauvreté infantile est réducteur, si un enfant naît pauvre c'est que la famille est pauvre, c'est sur la pauvreté en général qu'il faut agir. Nous avons également rappelé l'importance de la suppression du statut de cohabitant et tout cela à partir de nos témoignages. Nous avons relevé le chemin parcouru depuis 1992 et l'importance de se retrouver au Sénat aujourd'hui.

Bientôt ce sont les élections, nous espérons qu'ils tiendront compte de nos revendications. Nous continuerons à taper sur le clou tant qu'il n'y aura pas de changement majeur.

Andrée, Ludivine, Patricia, Perry

<sup>5</sup> Questionnement au Parlement : [https://www.mouvement-lst.org/documents/2024/2023\\_Questions\\_au\\_S%C3%A9nat\\_le\\_20-12-23.pdf](https://www.mouvement-lst.org/documents/2024/2023_Questions_au_S%C3%A9nat_le_20-12-23.pdf)

## L'ADRESSE DE RÉFÉRENCE POUR LES SANS-ABRI

*L'ADRESSE DE RÉFÉRENCE PERMET À UNE PERSONNE SANS-ABRI  
DE DISPOSER D'UNE ADRESSE ADMINISTRATIVE OFFICIELLE ET DE RECEVOIR SON COURRIER.*

*QUELLES SONT LES CONDITIONS ?*

Le numéro précédent rappelait les conditions générales et la procédure administrative pour bénéficier d'une adresse de référence.

### QUAND EST-ON SANS ABRI ?

Est sans abri au sens de la réglementation relative à l'adresse de référence, la personne qui :

- ne dispose pas de son logement,
- et n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens,
- de sorte qu'elle n'a pas de lieu de résidence, ou qu'elle réside temporairement dans une maison d'accueil ou chez un particulier, en attendant de disposer d'un logement personnel.

« Disposer d'un **logement** » signifie qu'on occupe effectivement une entité spatiale destinée au logement, organisée et équipée pour servir de logement dans des conditions décentes : un studio, un appartement, une péniche, une caravane, un chalet en camping, voire même un squat s'il est équipé pour servir de logement, etc.

Par contre la personne qui dort en rue, qui squatte un bâtiment non équipé pour servir de logement (pas d'eau ou d'électricité, pas de possibilité de bénéficier d'un espace privatif de chambre), qui dort dans une gare ou un bâtiment public, ne dispose pas d'un **logement** et est donc sans abri.

« Disposer de **son** logement » signifie avoir un logement « à soi » (par ex : un studio, un appartement privatif ou une chambre dans une colocation), qu'on occupe comme propriétaire ou locataire, ou parce que le propriétaire ou locataire accepte qu'on y habite de manière stable et durable avec lui.

Par contre, la personne qui est hébergée temporairement chez autrui, par la famille ou des amis, ou dans une

maison d'accueil, ne dispose pas d'un logement « **à soi** » et répond donc à la notion de sans abri.

« **Disposer** d'un logement » signifie qu'on est en droit d'occuper un logement (parce qu'on y est locataire ou propriétaire), même si pour diverses raisons, on décide de ne pas y résider effectivement. Si on est en droit d'utiliser ce logement, on n'est pas sans abri.

Par contre, la personne hébergée temporairement par quelqu'un à titre de solidarité ou d'entraide, ne **dispose** pas de ce logement puisque sa présence y est simplement « tolérée » pour un temps plus ou moins court.

### L'HEBERGEMENT DE LONGUE DURÉE

Et si on est hébergé de manière stable et continue, pendant plusieurs mois, chez autrui (la famille ou des amis) : est-on toujours sans abri ?

Certes, dans ce cas, la personne ne dispose pas d'un logement « à soi » puisqu'elle est hébergée, même durablement, par autrui. Le CPAS pourrait donc toujours la considérer comme « sans abri », lui fournir l'attestation de sans abri pour bénéficier d'une priorité pour un logement social, et même inviter l'administration communale à l'inscrire en adresse de référence à l'adresse du CPAS.

L'analyse du CPAS portera sur les raisons initiales de cet hébergement (une expulsion, un litige familial), les motifs qui expliquent pourquoi cet hébergement se prolonge (des soucis de santé, etc.), et les recherches que fait la personne hébergée pour trouver un nouveau logement personnel.

Il est donc important de garder les preuves de ces recherches de logement.

A défaut, le CPAS pourrait estimer que l'hébergé a choisi de rester durablement à l'adresse de la personne qui l'héberge, et donc lui refuser l'adresse de référence et l'inviter à s'y faire domicilier en adresse principale.

Même si le CPAS estime que cette personne peut bénéficier de l'adresse de référence, la domiciliation, y compris en adresse de référence, reste une compétence communale. Dans le cas d'une personne hébergée de manière stable et continue pendant plusieurs mois chez un ami ou la famille, l'administration communale pourrait considérer que cette personne dispose en réalité désormais d'un « lieu principal de vie » au sens de la loi sur les registres de population, qui justifiera qu'elle y soit domiciliée, non pas en adresse de référence, mais dans le régime ordinaire de l'inscription dans les registres de population. La commune pourrait donc procéder à son inscription d'office à l'adresse où elle réside de manière continue depuis plusieurs mois.

À suivre

Philippe Versailles



Photo du groupe du Hainaut

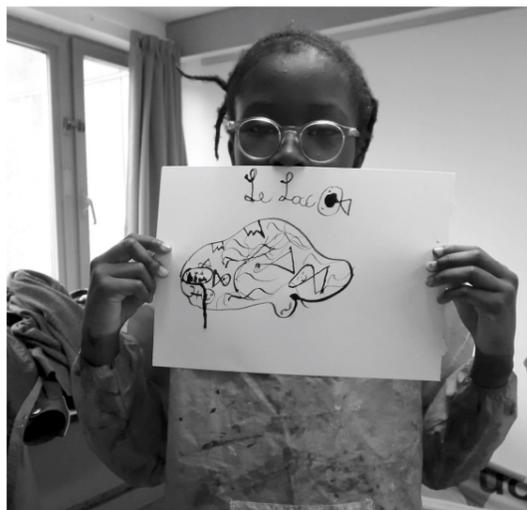
Hors cadre  
Namur

## UN THÉÂTRE DE PAPIER

*A L'HEURE DU CONTE, ON RACONTE CE QUI NOUS TIENT A CŒUR PUIS ON ECOUTE UNE HISTOIRE.  
ENSUITE, EN ATELIER ON PEINT, ON DESSINE, ON BRICOLE ET AINSI ON CONSTRUIT DES PROJETS ENSEMBLE.  
AU MOIS DE NOVEMBRE, NOUS AVONS CONSTRUIT UN THEATRE DE PAPIER.*



Philippe nous a raconté l'histoire d'un petit gars. Il était pauvre mais très courageux. Et grâce à l'aide d'un petit cheval blanc, il va réussir des tas d'épreuves.  
Il finit même par se marier avec une princesse.



Ensemble, nous avons décidé quels étaient les personnages importants de cette histoire mais aussi les lieux et les objets.  
Il y en avait beaucoup.  
On les a répartis entre nous.  
A l'encre de chine, on les a dessinés.  
Chacun avait du travail.



Puis on a accroché nos dessins à de petits bâtons.  
Le tout est suspendu dans une boîte en carton que nous avons décorée pour en faire un théâtre.  
Maintenant, le mercredi en rue, on peut de nouveau raconter cette histoire nous-même et aussi inventer de nouvelles histoires avec ces personnages et ces décors.



## Ça se passe

### DES DATES A RETENIR

Nos réunions les **caves** : un mardi sur deux dans chaque région. N'hésitez pas à prendre contact.

Les prochains **ateliers famille** : les 15 février et 21 mars 2024.

Les prochains **interjournal** : 29 février et 28 mars 2024.

Sur Namur, les **ateliers artistiques**, tous les vendredis et la BDR, les mercredis. Sur Andenne, les ateliers se font le mardi matin.

Après la permanence à Namur, des rencontres sont prévues pour réfléchir ensemble aux élections et aux enjeux de « vivre ensemble » la première est prévue le 8 février 2024.

Bientôt, nous nous reverrons aussi pour le **Parcours d'artistes** : les week-ends des 16-17 mars et 23-24 mars 2024, organisé par la ville de Namur.

Nous aurons aussi l'occasion de partager autour d'une pièce de théâtre « **Les copains d'en bas** » de la compagnie artifleite, le jeudi 18 avril 2024.

En collaboration avec le Mouvement ATD Quart-monde.

### MERCI

**Un grand merci pour votre abonnement** ou votre aide financière. Cela permet de faire vivre le journal par exemple l'imprimer ou l'achat de timbres. Car notre journal porte la parole des plus pauvres et nous rend moins transparent. Merci pour l'attention porté à notre journal.

Nous vous remercions chaleureusement **pour chaque action posée pour le journal** comme la distribution, les coups de mains à la mise en page, les discussions avec votre voisin ou à la permanence, une idée d'article. Vous avez été encore nombreux en 2023 et encore merci pour votre aide.

Peut-être n'avez-vous pas encore eu l'occasion de vous réabonner.

Voici le numéro de compte IBAN : **BE67 0013 3858 9387**.



### Petites nouvelles

#### DECES

Nous avons appris le décès de Gigi, la maman de Pascale Mathy, militante dans la région CFA. Le Mouvement présente ses sincères condoléances à Pascale et à sa famille. Nos pensées solidaires l'accompagnent dans cette épreuve.

### « LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro  
**D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut** : Andrée, Cécile, Francine, Isabelle, Luc, Marion, Martin, Myriam, Patricia, Perry, Philippe, Sandra, et les enfants de la BDR

#### NOS ADRESSES DE CONTACT

##### A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22  
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne  
andenne@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

##### EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condruz-Famenne-Ardenne asbl  
Tél. : 0486/33 36 17  
Doyon, 13 – 5370 Flostoy  
ciney-marche@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

##### PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut  
Tél : - 0486/33 43 59  
hainaut@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387  
Sur Tubize  
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65  
tubize@mouvement-lst.org

##### A NAMUR :

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12  
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur  
namur@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.MOUVEMENT-LST.ORG](http://WWW.MOUVEMENT-LST.ORG)  
federation@mouvement-lst.org



#### ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an  
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl  
27 rue Pépin – 5000 Namur

#### DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Franco-phonie (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

#### AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



#### IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4  
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

[LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG](mailto:LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG)